



03/2017

S'Bindrer Dorf Blatt'

Septembre ; Octobre ; Novembre ; Décembre



L'heure de la rentrée a sonné. C'est un évènement important pour tous les enfants et surtout un moment d'intense émotion pour tous ces petits qui prennent pour la première fois le chemin de l'école et qui vont découvrir l'univers scolaire. La commune a maintenu la semaine des 4,5 jours pour cette année scolaire et l'année scolaire 2017/2018 sera mis à profit pour en discuter.

Comme vous avez pu le voir, la municipalité a investi dans un module sanitaire pour l'école maternelle. En effet, depuis l'année 2013, le nombre annuel de naissances ne cesse d'augmenter et nous n'étions plus aux normes vues l'effectif à accueillir. La classe maternelle (PS+MS+GS) compte 43 élèves et les primaires sont 50 Cette augmentation des effectifs en maternelle a aussi engendré la nomination à temps complet de notre deuxième ATSEM.

Notre village a la chance d'être traversé par de nombreux touristes et j'ai eu le plaisir de discuter avec quelques-uns qui m'ont interpellée quant au beau fleurissement, à la décoration mise en place (voir un témoignage en page intérieure). Le jury de fleurissement qui a sillonné les rues le 1^{er} août a d'ailleurs relevé les efforts d'embellissement faits par la commune et en félicite les auteurs, remercie également tous les particuliers qui contribuent à leur manière afin que notre village soit accueillant, agréable à visiter.

Ce mot me permet aussi d'attirer votre attention sur divers points :

- Le dépôt d'ordures, de déchets quel qu'en soit la nature n'est pas à déverser sur le domaine public, ni sur les chemins de terre ou forestiers. Vous avez une déchetterie à proximité.
- Le stationnement des voitures sur les trottoirs gêne de plus en plus toutes les personnes qui désirent les utiliser surtout lorsqu'elles ont des poussettes ou qu'elles emmènent les enfants à l'école.

Après ces deux mois d'été, les diverses activités reprennent. J'ose espérer que d'autres personnes rejoignent les différents ateliers proposés : après-midi récréative, scrabble, petite enfance.

Merci de vous signaler en mairie ou au 06 79 38 69 50.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel automne.

Le maire, Denise ADOLF

**MAIRIE**

2, rue du Sel
67600 BINDERNHEIM
☎ : 03.88.85.40.21
Fax : 03.88.85.47.44

mairie.bindernheim@wanadoo.fr

Site internet :
www.bindernheim.fr

Horaire d'ouverture :

Lundi 15h à 19h
Mercredi 10h à 12h
Jeudi 8h30 à 12h
Vendredi 16h à 18h

PermanenceMaire/Adjoints :

Lundi 16h à 19h



La Trésorerie de
MARCKOLSHEIM
1 rue de la Garonne
67390 MARCKOLSHEIM

Ouverture :

lundi et mardi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 16h

mercredi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h uniquement

Dans ce numéro :

Mot du Maire - Sommaire	1	Divers Commune	7
Séances du Conseil Municipal	2	Divers	8
Suite CM	3	Vie Scolaire	9
Suite CM	4	Vivre ensemble	10
Suite CM	5	Envie de sortir	11
Travaux	6	S'Bindrer Carnet	12

Gendarmeries

23, rue du Maréchal Foch
67390 MARCKOLSHEIM
☎ 03 88 58 29 80

**Ouverture au public**

Du lundi au samedi :
De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Le dimanche :
De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Centre Médico-Social

1a rue du Tilleul
67390 MARCKOLSHEIM
☎ 03 68 33 87 98

Permanences sur RDV :

CCRM Sundhouse
Les jeudis de 13h30 à 16h00
C.M.S de Marckolsheim :
Les lundis de 9h00 à 11h00 semaines impaires

**RAM**

25, rue des Artisans
67920 SUNDHOUSE

ram.audrey@ried-marckolsheim.fr
<http://assmatinfos.canalblog.com/>



SEANCES CONSEIL MUNICIPAL

EN BREF, en séance du 07 novembre 2016 le conseil municipal a :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : dissolution

- DECIDE** la suppression, à compter du 1^{er} janvier 2017, du Centre Communal d'Action Sociale et de son budget annexe.
DIT que les compétences sociales seront exercées par la commune, et que les crédits nécessaires seront inscrits annuellement au budget principal.
DIT que l'actif et le passif du CCAS seront transférés au budget principal de la commune.
DIT que les compte administratif et compte de gestion de l'exercice 2016 seront votés par le conseil municipal.

EN BREF, en séance du 05 décembre 2016 le conseil municipal :

1.- COMMUNAUTE de COMMUNES du RIED de MARCKOLSHEIM : MODIFICATION des STATUTS

APPROUVE la modification des statuts après délibération.

2.- FORET COMMUNALE : PROGRAMME des TRAVAUX et COUPES pour 2017.

- DECIDE** d'approuver le programme d'actions pour l'année 2017 tel que proposé par les services de l'O.N.F.
DECIDE d'approuver également le programme des travaux d'exploitation, respectivement l'état de prévision des coupes établi pour 2017.
DONNE son accord pour la vente éventuelle de gré à gré dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement de bois d'œuvre.
DONNE également son accord pour que ces bois soient vendus éventuellement dans le cadre d'une vente groupée.

3.- FORET COMMUNALE : ETAT d'ASSIETTE des COUPES pour 2018.

- APPROUVE** l'état d'assiette des coupes de l'année 2018 présenté.
DEMANDE à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2018 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette.
PRECISE pour les coupes inscrites, la destination des coupes de bois réglées et non réglées ainsi que leur mode de commercialisation.

4.- ECHANGE de TERRAINS CONSTRUCTIBLES

- DECIDE** de procéder à l'échange suivant :
- 1-Jardin cédé par la succession de feu M. KRETZ Gérard : Parcelle n°481 section D de 10,69 ares.
 - 2-Commune de Bindernheim cède 2 terrains du lotissement Section6 parcelles n°193/26 et 194/26 d'une surface totale de 8,02 ares .
- DIT** que cet échange se fera avec une soulte à payer par la Commune de 15.000 €.
DECIDE la prise en charge par la commune des frais de notaire liés à cet échange.
DIT que cet échange se fera par acte authentique à passer devant Maître Bettina FRERING, notaire à Muttersholtz.

5.- TRANSFERT de VOIRIE DÉPARTEMENTALE à la COMMUNE.

- APPROUVE** le transfert dans le domaine public routier de la commune une partie de la départementale D82.
APPROUVE ce transfert à l'euro symbolique, sans versement de prix



6.- ADHESION à l'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER d'ALSACE

- DEMANDE** l'adhésion de la commune à l'Etablissement Public Foncier d'Alsace.
ACCEPTE les dispositions des statuts de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace annexés à la présente délibération.
ACCEPTE sur le territoire de la commune le principe de la mise en place de la Taxe Spéciale d'Equipement visée à l'article 1067 bis du Code Général des Impôts.;
DESIGNE sous réserve de l'acceptation par les instances de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace de la présente demande, dans les organes représentatifs de l'EPF un délégué titulaire et un délégué suppléant, savoir :
- Déléguée titulaire : Denise ADOLF, maire
 - Délégué suppléant : Joseph BORTOT, adjoint

7.- FIXATION du MONTANT des CHARGES ANNEXES aux CONTRATS de BAIL A FERME – ECHÉANCES 2016.

DECIDE de fixer à 0,54 €, le montant par are des charges foncières récupérables auprès des divers locataires, échéances de 2016 pour les baux consentis aux agriculteurs et autres locataires.

DECIDE également de déduire de ces charges les dégrèvements obtenus, conformément à la réglementation en vigueur.

EN BREF, en séance du 30 janvier 2017 le conseil municipal :

1.- PLAN LOCAL d'URBANISME INTERCOMMUNAL

DECIDE de s'opposer au transfert automatique de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim à compter du 27 mars 2017.

2.- RELOCATION d'un ÉTANG de PÊCHE

DECIDE de relouer de gré à gré l'étang de pêche communal, lot n° 1, situé au lieudit Rustmatten, à l'Amicale de Pêche PRINTUS à Offenbourg (Allemagne) pour une nouvelle période de neuf années, soit du 1^{er} février 2017 au 31 janvier 2026.

FIXE le prix de location annuel à 2.285 €.

DIT que les conditions générales et particulières du bail précédant restent applicables, notamment en ce qui concerne le paiement et la révision du loyer, l'entretien des lieux.

3.- INSTAURATION d'une JOURNÉE CITOYENNE

Après discussion, le conseil municipal **se déclare** d'accord sur le principe d'instaurer cette journée et décide de la fixer au samedi 13 mai 2017 pour cette année.

4.- TRAVAUX de VOIRIE RUES des VERGERS et des VIGNES

Après discussion, le conseil municipal **se déclare** également d'accord sur le principe de la réalisation de ces travaux ; un crédit de 70.000 € avait d'ailleurs déjà été prévu au budget 2016 pour réaliser des travaux de voirie.

5.- RESTRUCTURATION de l'ECOLE.

Il convient donc de se rapprocher avec le CAUE et d'attendre le chiffrage de cette option. Dont acte.

EN BREF, en séance du 24 février 2017 le conseil municipal :

1- DEMANDE de SUBVENTION au TITRE de la RÉSERVE PARLEMENTAIRE.

DECIDE de restructurer et de réaliser la mise aux normes du groupe scolaire.

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire pour cette opération.

CHARGE le Maire de solliciter également d'autres aides financières pour ce projet.

2 - DEMANDES de SUBVENTION au titre de la D.E.T.R. – ANNÉE 2017

a- Création d'un " Parc Intergénérationnel"

DECIDE la réalisation d'un " parc intergénérationnel" sur le terrain communal situé à l'arrière de la mairie.

APPROUVE la consistance des travaux et aménagements à réaliser.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel arrêté comme suit :

Coût estimatif total de l'opération :		233.804 € HT
Financement :	D.E.T.R. (40 % du montant HT)	93.520 €
	Subvention Etat (réserve parlementaire)	15.000 €
	Emprunt à moyen terme	100.000 €
	Autofinancement	25.284 €

SOLLICITE l'aide financière de l'Etat au titre de la D.E.T.R. pour cette opération ;

DECIDE l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2017 et suivant.

b- Restructuration de l'école primaire et maternelle

la demande de subvention au titre de la DETR ne pourra se faire qu'une fois l'avant-projet et le plan de financement arrêtés.
Dont acte.

3.- TRAVAUX de VOIRIE : RUE des VERGERS et RUE des VIGNES.

Vu les devis présentés et considérant que la Société PONTIGGIA est le mieux-disant :

DECIDE la réalisation des travaux de voirie dans la Rue des Vergers et dans la Rue des Vignes, jusqu'à la limite de la zone constructible.

APPROUVE la consistance des travaux.

AUTORISE le maire à signer le marché de travaux à passer avec l'entreprise PONTIGGIA pour un montant de 31.872,50 € HT.

DIT que le crédit nécessaire sera inscrit au budget primitif de l'exercice 2017 (report de l'exercice 2016).

4.- REMPLACEMENT du VEHICULE UTILITAIRE.

Vu les offres faites et considérant que le véhicule Kangoo est trop vétuste pour le réparer,

OPTE pour l'achat du véhicule à essence.

DECIDE de retenir l'offre faite par la marque Peugeot (garage MALDONADO/Wittisheim) pour un montant de 12.970 € TTC.

CHARGE le maire de passer commande.

DIT que le crédit nécessaire sera inscrit au budget primitif 2017.

5.- PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION du TABLEAU des EMPLOIS.

DECIDE de modifier le tableau des emplois communaux pour les deux postes concernés comme suit :

- création d'1 poste d'agent de maîtrise principal titulaire à temps complet.
- création d'1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps non complet.

DIT que cette modification prend effet le 1^{er} mars 2017, et que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets primitifs 2017 et suivants.

6.- C.C.R.M. : VOIRIE COMMUNAUTAIRE.

Après discussion et sur proposition du maire et des adjoints, le conseil municipal demande également l'intégration de la Rue de la Dordogne dans la voirie communautaire, soit environ 450 ml, voie qui n'avait pas été intégrée à l'origine, sur demande du conseil municipal, en raison des aménagements de sécurité routière à réaliser.

Mme le maire, déléguée, est chargée de la suite auprès de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim.

L'adjoint Christian MEMHELD signale encore que la communauté de communes va certainement mettre en place un groupement de commandes pour les travaux d'entretien de voirie non communautaire à réaliser en 2017 ; cela permettra aux communes intéressées de faire des économies d'échelle pour ces prestations.

EN BREF, en séance du 22 mai 2017 le conseil municipal :

1. - PROJET de RESTRUCTURATION de l'ÉCOLE.

Après en avoir débattu, le conseil municipal :

- **se déclare** d'accord pour la réalisation de l'extension des sanitaires de la classe maternelle.
- **charge** la commission ad hoc d'établir un cahier des charges précis, avec le concours du personnel enseignant et autre,

D'autre part, le conseil municipal se déclare d'accord pour engager les travaux de réalisation du parc intergénérationnel.

2. - PERSONNEL COMMUNAL : CRÉATION d'un POSTE ADMINISTRATIF.

Après discussion, le conseil municipal **se déclare** d'accord sur le principe de la création d'un second poste de secrétaire de mairie à temps complet. Il restera à préciser, au départ en retraite du secrétaire actuel, le grade affecté à ce poste en fonction de la qualification de la personne qui va être retenue.

3. - RELOCATION DE TERRES COMMUNALES.

Après discussion, le conseil municipal :

- **rappelle** que les deux parcelles en question doivent rester en prairie.
- **charge** Mme le maire de proposer en priorité aux agriculteurs concernés par une reprise de terrains communaux ces dernières années.

décide d'attribuer les parcelles par tirage au sort au cas où il y aurait plusieurs personnes intéressées.

1.- EXTENSION des SANITAIRES de l'ÉCOLE MATERNELLE : ATTRIBUTION du MARCHÉ de TRAVAUX.

Après présentation des résultats de la consultation par Mme BONHOMMET et après discussions, le conseil municipal :

APPROUVE la consistance des travaux, à savoir l'offre de base.

AUTORISE Mme le maire à signer le marché à procédure adaptée d'un montant total de 19.930,00 € HT à passer avec la SAS II VINCI Concepts Modulaires de Bindernheim, ainsi que toutes pièces annexes.

AUTORISE également Mme le Maire à déposer au nom de la commune de Bindernheim la déclaration préalable de travaux, ainsi que la demande d'autorisation de travaux (Etablissement Recevant du Public), relatives à cette opération.

2.- PROJET de CRÉATION d'un PARC INTERGÉNÉRATIONNEL.

Concernant le projet de parc intergénérationnel, Mme le maire redonne la parole à Mme BONHOMMET pour des explications sur la procédure de réalisation. Une visite de plusieurs parcs est proposée.

Mme le maire profite de la présence de Mme BONHOMMET pour discuter également du projet de restructuration de l'école. Cette dernière suggère de recourir à l'assistance à maître d'ouvrage qui définira les travaux en fonction des besoins définis. Elle propose également de soumettre l'étude d'avant-projet du CAUE au technicien de la CCRM pour avis sur le chiffrage des coûts.

3.- DEMANDE de LOCATION du LOGEMENT "INSTITUTEUR" SUD.

DECIDE de louer par bail précaire de un an, renouvelable annuellement par tacite reconduction, le logement Sud à Mme KERN Amélie aux conditions par la délibération susmentionnée et aux conditions générales du cahier des charges.

APPROUVE le cahier des charges qui fait partie intégrante du contrat de bail.

FIXE le montant du loyer mensuel à 600 €, non compris les charges, loyer révisable annuellement à la date anniversaire en fonction de l'évolution de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE.

FIXE le montant de la provision sur charges à 100 € par mois, une régularisation étant faite annuellement à la date anniversaire.

DIT que la location prendra effet au 1^{er} août 2017.

DEMANDE également le versement d'un dépôt de garantie égal à un loyer mensuel.

DEMANDE par ailleurs le versement direct à la commune de l'allocation de logement dont pourra éventuellement bénéficier l'intéressée.

AUTORISE le maire à signer au nom et pour le compte de la commune l'acte de bail à passer avec l'intéressée.

4.- FIXATION du MONTANT des CHARGES LOCATIVES pour le LOGEMENT NORD.

DECIDE de fixer à 1.053 € les charges locatives à récupérer pour le logement Nord et pour la période du 01.06.2016 au 31.05.2017, charges qui se répartissent comme suit :

Chauffage : 380 € eau/assainissement : 458 € déchets ménagers : 215 €

CHARGE le maire de faire procéder à la régularisation du trop-payé de 147 € sur les mois de juillet et août.

5.- PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION d'un EMPLOI d'ATSEM.

Considérant que l'augmentation de la durée hebdomadaire de service est supérieure à 10 %,

APPROUVE le principe de la création d'un nouveau poste d'ATSEM de 1^{ère} classe avec un coefficient d'emploi de 24,50/35^e et la suppression du poste d'ATSEM de 1^{ère} classe avec un coefficient d'emploi de 19/35^{ème}.

FIXE la date d'effet de cette modification au 1^{er} septembre 2017.

CHARGE le maire de faire procéder aux formalités réglementaires quant à cette modification d'emploi.

6.- DECISIONS MODIFICATIVES au BUDGET 2017.

VOTE les crédits complémentaires suivants au budget 2017

Dépenses : art. 739223-FPIC : +2.500 € ; art. 022-Dépenses imprévues de fonct. : + 2.500 €

art. 2111-Terrains nus : +16.500 € ; art. 020-Dépenses imprévues d'invest. : - 16.500 €

APPROUVE la décision modificative conséquente au budget principal 2017.

7.- POUVOIR de POLICE du MAIRE CONCERNANT les GENS du VOYAGE.

Les pouvoirs de police étant de la compétence exclusive du maire, le présent point ne donne pas lieu à délibération du conseil municipal, mais est donné uniquement à titre d'information.

Dont acte.

8.- REMPLACEMENT des PANNEAUX d'AGGLOMERATION.

En ce qui concerne les panneaux d'agglomération, le conseil municipal se déclare d'accord pour les remplacer (certains devant également être déplacés), et d'y adjoindre le nom de la commune en alsacien : "BINDRA", ainsi que les mentions de jumelage et de village fleuri.

TRAVAUX

Fin des travaux de mise en souterrain du réseau électrique 20000V, par Enedis



Enedis souhaitait marquer l'événement avec la dernière phase du programme de travaux sur la commune : la démolition du dernier poste de transformation électrique en cabine haute. Le **28 juin** a eu lieu cette cérémonie symbolique, en présence des responsables d'Enedis ainsi que du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Rhin.

Aujourd'hui, les habitants de Bindernheim, en particulier les exploitants agricoles, peuvent être satisfaits de ne trouver quasiment plus aucune ligne électrique aérienne 20000V sur notre ban communal. De plus, cette démolition est le premier palier pour la création de notre parc intergénérationnel derrière la mairie, car elle permettra certainement de réaliser une circulation à sens unique pour l'accès au parking de la mairie qui sera agrandi dans les mois à venir.



Programme d'entretien des voiries.



Rue de Wittisheim

Sur proposition de la Communauté de communes, Bindernheim a adhéré à un groupement de commandes pour l'entretien des voiries communales et celles rétrocédées à cet EPCI.

C'est l'entreprise LINGENHELD qui fut retenue et qui réalise courant de l'été les travaux prévus par les communes et la communauté de communes. C'est ainsi que pour Bindernheim plusieurs quartiers sont en cours, certains plus conséquents que d'autres où nous ne réalisons

que le minimum c'est-à-dire que les affaissements ponctuels. Evidemment, la commune souhaiterait faire davantage, vu l'état de l'ensemble de nos trottoirs !! mais les montants financiers sont trop importants et nous avons déjà dû reporter certains de ces travaux à l'année prochaine. A noter que les enrobés refaits rue de Wittisheim ont été pris en charge par la Communauté de communes puisque cette voirie fait partie de celles transférées à cet organisme.



Chemin de Zelsheim

Ajout d'un module sanitaire à l'école maternelle.



Pour cette nouvelle rentrée, **43** enfants sont inscrits à l'école maternelle, nous nous devons de les accueillir au mieux et surtout de leur offrir des sanitaires adéquats.

C'est pour cela que

la commune a lancé, avec l'aide de la Communauté de Communes un appel d'offres concernant l'ajout d'un module sanitaire. Ce bloc est situé derrière l'abri bus actuel et une ouverture depuis le couloir de l'école maternelle a été faite. Le réaménagement du couloir pour la partie concernée a été faite en gande partie, en régie par un de nos employés communaux.



Divers Commune

Signalisation verticale et horizontale pour l'ensemble des rues de notre commune.

La signalisation (marquage au sol et panneaux) dans notre commune est très obsolète et à plusieurs reprises les instances publiques nous l'ont signalée. C'est pourquoi, au printemps, nous avons engagé une consultation auprès de plusieurs prestataires et ceci pour refaire une bonne partie de cette signalisation. Lors d'une dernière séance du conseil municipal, la commune a retenu le prestataire et les derniers points sont en cours de négociation afin de pouvoir refaire ces travaux avant cet hiver.

Malheureusement, de temps en temps, nous retrouvons des panneaux déformés, supports pliés et même à terre. Et bien souvent les auteurs de ces actes n'ont même pas le courage de se signaler en Mairie. Alors simple acte de malveillance ou acte volontaire ?? On peut se poser la question !!



Etanchéité de la toiture de la salle polyvalente.

Les infiltrations d'eau par la toiture de la salle polyvalente sont régulièrement signalées en mairie. Avec un spécialiste, un essai de colmatage de l'infiltration principale au-dessus de la grande salle a été réalisé, mais ne résista pas longtemps. Suite à ces problèmes, nous avons contacté plusieurs entreprises afin d'avoir d'autres suggestions de réparation. Au vu de l'ampleur et de la complexité des travaux, liées notamment à la présence des 2 corps de chauffe sur les toitures, ces travaux sont décalés en 2018

Livraison du nouveau véhicule.



Au début de ce printemps, l'ancien Kangoo d'une vingtaine d'années a définitivement rendu l'âme. Après avoir consulté plusieurs concessionnaires, le choix s'est porté sur un Peugeot Partner ; meilleur rapport qualité/prix. C'est le garage Peugeot Maldonado de

Wittisheim qui nous livra le véhicule. La cérémonie officielle de remise des clés eu lieu le 4 juillet 2017 à Wittisheim.



Journée citoyenne.



Le 13 mai dernier, sous un beau soleil, quelques bénévoles se sont donnés rendez-vous pour la journée citoyenne. Plusieurs ateliers ont permis, en plus du nettoyage printanier, d'embellir le village. Après le déjeuner pris en commun, tous les acteurs ravis espèrent que la journée se renouvellera l'année prochaine. Un grand merci aux participants.

Cette première journée citoyenne a été une vraie réussite. Grâce à votre engagement, un énorme travail a été abattu et ce n'est pas peu dire... tous les ateliers ont été animés dans la bonne humeur et la majorité des participants m'a déjà fait savoir qu'ils seraient au rendez-vous en 2018.

En tant que Maire, je suis très fière et heureuse de cette journée passée ensemble.



Depuis le **3 juillet dernier**, à l'instar des services des impôts des entreprises (SIE), le service des impôts des Particuliers – Service des impôts des Entreprises (SIP-SIE) de Sélestat a fait évoluer son offre de services aux usagers particuliers en proposant des entretiens sur rendez-vous au centre des Finances Publiques.

Cette formule évite l'attente au guichet, les déplacements inutiles et permet d'apporter des réponses plus personnalisées. Pour en bénéficier, les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous via leur espace personnel sur le site internet : www.impots.gouv.fr. Mais les rendez-vous peuvent également être pris par courriel à sip-sieselestat@dgfip.finances.gouv.fr ou par téléphone au 03.88.58.89.89.

Les simples démarches consistant à déposer un paiement ou un formulaire sans solliciter de conseil ou d'explication continueront à s'effectuer au guichet au fil de l'eau.



NOUVEAU !

**POUR UN MEILLEUR SERVICE,
L'ACCUEIL DANS VOTRE CENTRE
DES FINANCES PUBLIQUES ÉVOLUE
POUR VOS QUESTIONS COMPLEXES,
PENSEZ DÉSORMAIS À PRENDRE
RENDEZ-VOUS !**

ET TOUJOURS, 24H SUR 24, 7 JOURS SUR 7 SUR IMPOTS.GOUV.FR
ET SUR NOS APPLICATIONS MOBILES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES - OCTOBRE 2016



Recrutement Adjoint de Sécurité

Réservé aux bacheliers, le concours de Gardien de la Paix est un concours très sélectif. La Police Nationale recrute et emploie également des Adjoints de Sécurité (ADS): contractuels de droit public (durée de trois ans renouvelable une fois) chargés d'assister les Gardiens de la Paix dans l'exercice de leurs missions opérationnelles.

Il est aujourd'hui possible de s'inscrire pour participer aux sélections pour devenir Adjoint(e) de Sécurité. Et ce jusqu'au **15 septembre 2017** inclus sur le ressort de la zone de défense Est. Les départements de la COTE D'OR, du DOUBS, de la MEURTHE ET MOSELLE, de la MOSELLE, du BAS-RHIN, du HAUT-RHIN sont concernés par cette campagne de recrutement. Les ADS seront amenés à exercer leur mission dans le (un des) département(s) qu'ils auront mentionné(s) lors de l'inscription.

Où se rendre pour obtenir tous les détails concernant le recrutement, le métier des ADS et pour s'inscrire ?

Le site www.lapolicenationale recrute.fr permet de télécharger les dossiers d'inscription. Il permet aussi et surtout d'accéder à la description des épreuves de sélection et à des témoignages d'ADS. Pour la région du Grand Est, il est possible en outre de rencontrer des délégués au recrutement en contactant le 03 87 16 13 69, en se présentant au point information carrières situé Espace Riberpray, rue Belle Isle à METZ ou en adressant un mail sur la boîte courriel suivante : info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr



apolicenationale recrute.fr



Vie Scolaire

Kermesse de fin d'année 2017.....



Le 1^{er} juillet a eu lieu la traditionnelle kermesse de fin d'année de l'école de Bindernheim.

Au programme cette année, exposition et spectacle sur le thème « De la tête au pied » : au son de Soprano, les enfants ont offert aux parents, grands-parents et amis un spectacle avec rondes, chants et danses. Ils y ont mis tout leur cœur !

Les enfants ont ensuite pu essayer des jeux variés et chacun a passé un moment convivial.

La fin de l'année scolaire a aussi été marquée par le départ du directeur Monsieur Jacques Muller : ce fut un moment rempli d'émotions pour tous. Un grand merci à « Jacky » pour son investissement à l'école.



Rentrée 2017/2018.....



Nouvelle directrice

Pour la rentrée, l'équipe enseignante évolue peu.

Madame Séverine KOPP a en charge la classe des petits et moyens, Madame Valérie BOSAL la classe de moyens, grands et le CP. Madame Armelle SPATZ et Madame Tiffany MOIOLI sont les ATSEM de ces deux classes.

Madame Marie-Rose BILLAND retrouve les CE1 et CE2.

Madame Sophie CORTINOVIS prend la direction et a en charge la classe de CM1 et CM2 et sera déchargée le vendredi par Madame Noémie GOELLER. Mme Anne OBRECHT travaillera également avec l'équipe.

Cette année, nous comptons 43 élèves en maternelle et 50 en primaire.

Les enseignants remercient les parents pour leur investissement passé et à venir lors des différentes activités et sorties organisées

Nouveauté rentrée 2017-2018 ... l'APEPA se renouvelle !!!!

Nous vous présentons les nouveaux membres.



L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Public en Alsace regroupe 1100 familles sur toute l'Alsace.

Elle soutient tous les jeunes alsaciens, de la maternelle au Lycée.

A BINDERNHEIM, nous allons organiser tout au long de cette nouvelle année différentes manifestations :

→ des actions, comme "le fromage" qui permettent aux enfants d'alléger leur participation aux classes vertes, de participer à l'organisation des sorties scolaires ...

→ des animations, permettant aux enfants et parents de passer des moments conviviaux tous ensemble !

Jenny Wantz, présidente, Illisabete Jehl, secrétaire, Vanessa Feltz, trésorière.

Parents d'élèves, Bindernheimois et Bindernheimois nous comptons sur vous !!!

Suivez nous sur la page



Parent Bindernheim

Pour nous contacter : apepabindernheim@yahoo.fr

Vivre Ensemble

Quelques sujets en bois ont été confectionnés par des bénévoles dans le but d'embellir notre village



Courrier d'une habitante de Muttersholtz adressé à madame le maire :

C'est un régal pour les yeux à chaque moment de l'année de traverser votre commune....

Bravo à l'équipe pour ces jolis décos : les grenouilles à "notre" petit coin- picnic nous font un appel du pied à chaque fois qu'on passe .

Bravo aux villageois et employés communaux pour tout le travail effectué pour donner une si jolie âme à votre village

Je suis fière d'habiter Muttersholtz mais votre commune est un pur plaisir que nous essayons de faire connaître à tous nos amis trikers.

Merci pour tout

FACHINGER JOELLE



Rubrique réservée aux associations locales

Merci aux responsables communication de celles-ci de bien vouloir transmettre leurs articles en mairie

02/09	Soirée Fescht Noz CSUB
03/09	Marché aux puces CSUB
24/09	Déjeuner dansant Carpes Frites AAPPMA
04/10	Don du Sang à Witternheim
06/12	Don du Sang à Bindernheim
17/12	Concert de Noël



DONS DU SANG à BINDERNHEIM



Malgré la chaleur et la période de congés, 53 personnes se sont présentées dont 5 premiers dons à la collecte de Sang du 02 aout.

MERCI aux Donneurs de Sang et à mon équipe pour le travail fourni.

Prochaines collectes : 04/10 à Witternheim et 06/12 à Bindernheim

Un site internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/> pour répondre à vos éventuelles questions : Comment est organiser le don du sang, qui peut donner, les contre-indications, où donner ?

Marie-Anne BARONDEAU



Petite enfance :

les assistantes maternelles se retrouvent tous les 2^{èmes} mardis matin de 9 h à 11 h au caveau de la mairie

Après-midi récréatives :

Elles sont toujours d'actualité malgré le petit nombre de personnes qui y sont fidèles. Je rappelle qu'elles sont ouvertes à tous et à toutes, jeunes et moins jeunes. Elles ont lieu tous les derniers vendredis après-midis du mois. Bien sûr, il y a les amateurs des jeux de cartes mais je tiens à préciser que personne n'est exclue et que ces trois petites heures de convivialité permettent aux personnes seules de se sentir moins isolées.

Les prochaines dates à retenir : 29 septembre - 27 octobre - 24 novembre - 22 décembre.

Atelier scrabble :

Il fonctionne tous les jeudis après-midis de 14 h à 17 h à la mairie et attend que des adeptes rejoignent le petit groupe en place ; d'autres jeux de société sont également disponibles.

Contact Solange BORTOT 03 88 85 42 79



S' BINDRER CARNET

(70 ANS ET PLUS)

ANNIVERSAIRES

Mois de septembre

04.09.1922 M. KNOPF Jean
05.09.1927 Mme CHEVASSU née VETTER
Raymonde
09.09.1933 M. DISCHLI Gérard
11.09.1935 Mme GOETZ née SIMLER Pierrette
13.09.1944 Mme SUHR Marie née HIGEL
13.09.1947 M. JUGNOT François
14.09.1938 Mme JAEG née GERHARD Alice
21.09.1925 Mme BECHTEL née SCHMITT Marthe
26.09.1939 M. FINDELI Jean-Michel
27.09.1940 Mme MARTIN née SPATZ Alphonsine
28.09.1942 Mme LETTRY Amélie

Mois de novembre

03.11.1946 Mme SAAS née EHL Gabrielle
09.11.1938 M. JAEG Gaston
11.11.1943 M. BARONDEAU André
12.11.1940 Mme KIENER née IMBS Constance
12.11.1944 M. TESKE Wolfgang
12.11.1944 M. WOLLENBURGER Bernard
15.11.1935 Mme BERGER née KORMANN
Madeleine
22.11.1925 M. ADOLF Constant
25.11.1922 Mme BALHAZARD née DIDIER Cécile

Mois d'octobre

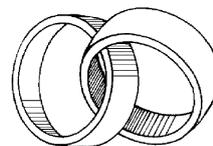
04.10.1938 M. BUEB Robert
11.10.1935 M. SCHMITT Lucien
12.10.1935 M. HORNUNG Joseph
13.10.1941 M. HOFFER Gilbert
20.10.1932 Mme ROHMER née ACKERMANN
Suzanne
22.10.1930 M. HINTERLANG Jean
25.10.1947 M. ACKERER Jean-Paul
27.10.1930 M. HOFFER Jean-Marie
31.10.1944 Mme BITTINGER née WOLLENBURGER
Alphonsine

Mois de décembre

03.12.1941 Mme PFRIMMER née REMETTER Anne
06.12.1939 Mme LUDWIG née IMBS Antoinette
07.12.1943 Mme HOFFER née ECK Lydia
09.12.1939 M. BITTINGER Jean-Claude
11.12.1943 M. IMBS Pierre
17.12.1945 Mme BARONDEAU née KAAG Marie-
Anne
19.12.1944 Mme IMBS née SCHALK Françoise

MARIAGES

14.05.2017 Laura STEINMETZ et Gilles MORGADO
20.05.2017 Emilie EDEL et Oumar HAMADA OUSSENI
08.07.2017 Aurélie MARTIN et Franck GIGUET
10.08.2017 Angélique REMETTER et Loïc JAEGLI



NAISSANCES

02.05.2017 Léandro Manuel JEHL (14, rue de l'étang)
05.05.2017 Erwan Christophe Claude BACH (2a, rue des Lilas)
12.08.2017 Téo LUDWIG (2a, rue de Diebolsheim)
28.08.2017 Arthur Jules SCHWEY (9, rue des saules)
31.08.2017 Basile Michel Alfred VOELKEL (10, rue des Reines-Claudes)



DECES

04.08.2017 M. KLINGER Charles à Sélestat
20.08.2017 M. VERDONK Peet à Colmar
25.08.2017 M. GOELLER Jean-Jacques à Colmar

